



Octobre 2006

# Cinqueux Infos

Bulletin de liaison de la municipalité

## *Le Mot du Maire.*

Octobre... la rentrée est faite... les « grandes décisions » pour la saison 2006/2007 sont prises. Il n'ya plus qu'à les respecter. En commençant , bien sûr, par les « petites décisions » : qui embrassent souvent les « bonnes décisions » : celles qui jalonnent notre quotidien et le rendent à la fois intéressant à vivre, ouvert à la société, respectueux de nos proches et de nos voisins.; c'est ce que viennent de faire, ou feront dans un proche avenir les associations.

Il en est de même pour l'équipe municipale. Le chantier de la Mairie est en cours d'achèvement, nous pensons déjà aux chantiers suivants et tous ceux qui feront de Cinqueux un cadre agréable à vivre et permettront de transmettre à la génération montante un patrimoine communal en bon état.

Ainsi les services techniques seront transférés, un escalier de secours va desservir le dortoir de la maternelle; on réfléchit au meilleur projet pour restaurer l'immeuble abritant le « Panier Gourmand » sans créer de gêne ni publique ni financière. Sans oublier les dossiers en suspens (dont on vous a entretenus déjà amplement) et qui attendent le soutien sonnante et trébuchant des pouvoirs publics.

Vous trouverez de plus amples renseignements dans ce numéro... et dans les suivants.

En ce début de quatrième trimestre, je souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée et un très bel automne.

Marc TEINTURIER

## .VOUS EN SOUVENEZ VOUS ?



C'est l'ancien immeuble du « Café Agret » en septembre 2005, avant le démarrage des travaux de rénovation et de transformation en vue de l'édification de la nouvelle mairie, place Tainturier.

## ...ET UN AN APRES



Comme vous le voyez sur la photo ci-dessus, tout n'est pas fini et il reste encore beaucoup de travail.

Rien qu'en façade, le perron avec son escalier et sa rampe en pente douce pour les handicapés, la pose des volets à l'étage, l'horloge, les garde corps, la finition des descentes d'eau de pluie, et en complément l'élargissement du trottoir qui part de l'angle de la rue de l'Image et montera jusqu'à la rue du Marin.

Le deuxième tronçon prévoit de créer un trottoir jusqu'à la salle des fêtes avec passage piétons protégé par un feu tricolore, nous attendons la subvention pour lancer cette tranche de travaux qui permettra de sécuriser l'accès à la salle polyvalente.

Pour la partie intérieure, il reste beaucoup à faire. Ce sont toutes les finitions qui prendront le plus de temps et en plus de cela certaines entreprises n'ayant pas respecté le planning, ont causé des retards pénalisant l'ensemble des autres corps d'état pour aboutir à environ six semaines qui ne sont pas rattrapables.



Il nous a été difficile de photographier les intérieurs car pour l'instant ils sont très encombrés et la photo ci-dessus, nous montre la salle de réunion du premier

étage avec les armatures du faux plafond.

Indépendamment de ces problèmes de non respect des délais, il reste à terminer : le chauffage et les sanitaires, quelques menuiseries, des finitions de carrelage, les plafonds suspendus, l'électricité et enfin les peintures qui ont été commencées le 16 Octobre et bien entendu toutes les finitions, contrôles, et ... retouches habituelles.

La photo ci dessous nous montre l'ancienne cour et l'état dans lequel se trouvait l'ensemble des construc-



tions, rappelons que cette photo a été prise après démolition de l'appentis -dont on voit les vestiges à gauche- et de nombre de petites « constructions » toutes plus vétustes les unes que les autres.

Maintenant, à la place, la salle multi fonctions a été édifiée et la cour aménagée avec pelouse et un escalier montant à la partie extrême arrière située à flanc de colline avec un petit jardinet,clos, planté d'arbustes d'ornement permettant par exemple de faire des photos lors d'un mariage.



Façade arrière avec la salle multifonctions vue depuis la partie haute du terrain (avant finitions)



Partie arrière avec vue sur la butte Cattiau.

En principe, tout devrait être terminé avant la fin de l'année, puis l'aménagement intérieur effectué au début du premier trimestre et enfin ce sera l'ouverture effective au public de la mairie.

### L'activité du centre bourg se renforce...

En plus de l'ouverture prochaine de la mairie place Tainturier, la superette que tout le monde connaît sous le nom de « PROXI », a changé de gérant. Elle se modernise et développe ses activités en ajoutant à l'épicerie la crèmerie et les fruits et légumes.

« LE PANIER GOURMAND », sa nouvelle enseigne, a ouvert ses portes mardi 17 de ce mois et est managée par Bernard DACQUET.

Ceci va encore dynamiser notre commune qui peut s'enorgueillir d'avoir la majeure partie des activités nécessaires à la vie locale.

Beaucoup attendaient un « coup de neuf » sur cette superette et nous pouvons nous en féliciter et féliciter notre nouveau commerçant pour son dynamisme et sa détermination.

Il est bon de rappeler comment cette opération s'est effectuée car elle est la toute première d'un ensemble qui verra la réhabilitation complète de l'immeuble.

Les prédécesseurs étaient locataires de l'ensemble de l'im



La devanture du «Panier Gourmand» avant ouverture

meuble sans en utiliser la totalité. De ce fait, peu d'entretien et les locaux devenaient de plus en plus vétustes sans pour autant être utilisés de façon rationnelle.

Fin 2005, les gérants souhaitaient cesser leur activité. La commune a pu alors reprendre la totale maîtrise de l'immeuble ce qui va lui permettre de procéder à sa mise en valeur..

L'idée générale est d'aménager les rez de chaussée en surfaces professionnelles et l'étage en plusieurs appartements locatifs de type T 2.

Les travaux d'aménagement professionnels se feront de manière séquentielle afin de permettre à la superette de travailler sans rupture d'activité. Dans un premier temps, cette dernière se poursuivra dans les locaux actuels pendant que l'aile située rue Wilfrid Pol sera rénovée et transformée en surface commerciale.

Une fois les travaux et leurs aménagements spécifiques terminés, déménagement de la superette, en peu de jours, dans une surface de vente presque doublée.

Les travaux se poursuivront alors et passeront sur l'aile coté place et permettront d'agencer une ou deux nouvelles surfaces professionnelles.

Quant à l'étage, la construction des logements se fera de la même façon afin de ne pas perturber les activités commerciales.

Bien entendu ceci mettra du temps entre 18 et 24 mois dès que le permis de construire sera accordé.

Le financement de l'opération devrait être transparent puisque l'ensemble doit s'autofinancer par les loyers perçus.

Nous en avons la preuve avec l'immeuble de la poste qui maintenant est financé sans avoir été une charge pour les finances de la commune.

Ce grand projet sera étudié par la commission grand travaux dans les semaines à venir, l'architecte à été désigné après un appel d'offre. C'est celui qui réalise la réhabilitation de l'immeuble de la nouvelle mairie.

### Petites informations :

**Assainissement :** mise en œuvre de conformité suite aux tests à la fumée qui ont été effectués par la Lyonnaise des Eaux, une dizaine de maisons ont été dénombrées non conformes aux normes de raccordement : les eaux pluviales sont raccordées au réseau des eaux usées et doivent se conformer à la réglementation dans les meilleurs délais.

Un courrier leur sera adressé nominativement avec les indications nécessaires pour leur mise en conformité.

**Accès au périscolaire :** on constate depuis un certain temps que quelques parents ne respectent pas l'accès au local du périscolaire qui doit se faire par l'entrée normale de l'école et non par l'accès mairie et la cour. Ce chemin est dangereux et non surveillé, un accident peut arriver, des personnes mal intentionnées peuvent accéder

aux locaux avec tous les inconvénients que cela comporte.

Nous réitérons nos interdictions et faisons appel au civisme de chacun en espérant ne pas avoir à faire intervenir la force publique.

### Cérémonie du 11 Novembre

La traditionnelle cérémonie de la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918, sera marquée cette année par la remise à l'association des Anciens Combattants d'un nouveau drapeau par notre député Edouard COURTIAL qui en a obtenu le financement par le fond spécial dit de « Réserve parlementaire ».



Comme on peut le voir sur la photo ci-dessus, notre brave drapeau compte maintenant quelques années et de nombreuses cérémonies, il a bien mérité de la patrie : son remplacement sera bienvenu.

La cérémonie se déroulera au monument aux Morts sur le parvis de l'église à 09 h 00. Venez nombreux pour l'honorer de votre présence et y participer .

### La Société de chasse change de Président



Après de nombreuses années passées à présider la société de chasse, M. Louis FAGARD a décidé de passer la main et c'est M. DELAPORTE qui reprend le flambeau. Nos félicitations à tous deux.

### Concert de l'A.S.P.C.

Le traditionnel concert d'automne de l'A.S.P.C. se déroulera comme de coutume en l'église Saint Martin le samedi 25 Novembre à 20 h 30. Nous y accueillerons un dynamique groupe tzigane : Le Trio « Freylekh »



La aussi, venez nombreux.

**Appel à bonnes volontés :** Nous avons un certain nombre de parutions à distribuer : « Notre Pays », « Cinqueux Infos », etc.. pour lesquels nous avons des difficultés de distribution. Nous faisons appel à quelques courageux que la marche à pied ne rebute pas, pour effectuer la distribution d'une rue, d'un quartier... tout ceci en fonction de leurs possibilités .

Merci de vous faire connaître en mairie.

**Parution de « Vivre à Cinqueux » :** La version 2006 en fait 2006/2007 est enfin sortie et vous a été distribuée ces jours ci. Comme vous avez pu le constater, c'est une version édulcorée car nous avons supprimé les articles concernant l'activité des associations. Celles-ci auront à nous confier dès que possible leurs articles et surtout à l'avance les dates des événements et manifestations qu'elles entendent organiser. Nous pourrions les insérer soit sur internet soit dans « Cinqueux Infos ». Ceci aura l'avantage d'être plus proche de l'actualité.

N'hésitez pas à nous les adresser en email à notre adresse ; [mairie.cinqueux@wanadoo.fr](mailto:mairie.cinqueux@wanadoo.fr)

**Inscriptions sur les listes électorales :** 2007 sera une année très importante pour l'avenir de tous. Plus qu'un droit c'est un devoir que tout un chacun devra remplir en votant selon ses convictions et pour cela celles et ceux qui ne sont pas inscrits, (par exemple les nouveaux habitants) doivent le faire en mairie avant le vendredi 29 décembre 18 h 00.

En principe les jeunes qui atteindront la majorité ( 18 ans) sont automatiquement inscrits mais il est plus prudent de vérifier auprès des services de la mairie si l'inscription est bien réalisée.

Pour effectuer ces démarches, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et le cas échéant l'ancienne carte d'électeur du domicile précédent.